



La lettre d'information de la vie communale Décembre 2020 N°70

Éditorial : Noël malgré tout



Chers amis,

L'année 2020 restera sans aucun doute comme l'année des épreuves et des défis. Le 17 octobre dernier, la disparition de M. Jean-Paul WITZ aura marqué tous les esprits. Il avait été élu 1er adjoint de notre commune en 2001 et il a occupé ce poste sans interruption jusqu'à son décès. Nous connaissons tous ses qualités, son ardeur à l'ouvrage ainsi que sa grande détermination, qualités dont il a fait preuve durant toutes ces années, ceci notamment pour le développement de notre commune. Ses funérailles eurent lieu le jeudi 22 octobre à HEILIGENBERG. Nous présentons encore nos sincères condoléances à sa famille en deuil.

Traditionnellement, le mois de décembre est synonyme de fêtes de fin d'année. Cependant, sur le plan communal, celles-ci seront quelques peu compromises cette année, compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie et nous obligent à nous adapter constamment. C'est donc avec un profond regret que je me dois de vous annoncer l'annulation de la Cérémonie des Vœux ainsi que la Fête des Aînés de notre village qui auraient dû avoir lieu en janvier prochain.

Néanmoins, je porte toutes mes attentes sur la période à venir en espérant de tout cœur que nous entamons la dernière ligne droite dans la lutte contre ce virus. Que cette lueur d'espoir vous accompagne dans les prochaines semaines, y compris dans vos activités professionnelles, dans vos cœurs de métier, dont certains ont été mis à mal par la crise sanitaire.

C'est ainsi que pour tenter d'illuminer quelque peu cette obscurité ambiante et afin d'égayer nos rues, un concours de décorations de Noël sera organisé cette année. Le jury communal passera entre Noël et Nouvel An pour y admirer vos créations. N'hésitez pas à vous lancer.

Pour ma part, toute en me faisant également l'interprète de toute l'équipe municipale, je souhaiterais terminer ces quelques lignes sur une note plus joyeuse en laissant s'installer la magie de Noël doucement mais sûrement. Nous vous souhaitons à tous de passer d'excellentes fêtes empreintes de convivialité, de bonheur et de joie ... tous en respectant les règles de prudence et de sécurité.

Que cette fin d'année se déroulent sous les meilleurs auspices.
Joyeux Noël et Bonne Année 2021 à tous.

Votre Maire,
Guy ERNST



Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Il sera fermé du 21 décembre au 3 janvier inclus. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public. Du fait des conditions de pandémie, un guichet provisoire a été mis en place à la fenêtre de la cour.



➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.

L'Agence Postale Communale sera fermée les 31 décembre et 2 janvier. Une permanence aura lieu le 31 décembre de 15H à 16H.

➤ Accueil périscolaire.



Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **Accueil Périscolaire**
lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et le soir de 16h à 18h 30 . Il est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée scolaire de janvier. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

➤ Fermeture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est désormais fermée durant la période hivernale. Elle ouvrira à nouveau au printemps. Rappelons que les horaires ont été rallongés de 10h à 12h et que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



➤ Réception des vœux du Maire



En raison de la persistance de l'épidémie de la COVID-19 dans notre pays, la commune doit se résoudre, à son grand regret, à annuler la traditionnelle réception des vœux du Maire. Il est dommage de devoir en arriver là, mais du fait des mesures de précautions sanitaires qu'il faut impérativement respecter pour tenter de contenir ce virus, la tenue d'une telle manifestation n'est en effet pas souhaitable, voir serait carrément un non-sens.

Car comment organiser cette cérémonie conviviale, où toute la population villageoise est invitée à se rencontrer, à se rapprocher, en limitant l'assemblée à quelques individus masqués et distants, sans possibilité pour eux de discuter autour du verre de l'Amitié ? Toutefois, votre commune espère pouvoir vous retrouver tous lorsque les conditions seront plus favorables.

➤ Fête des Aînés

Tout comme pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, le non moins traditionnel repas des Aînés doit lui aussi être annulé, et ceci pour les mêmes raisons. Devoir organiser ce moment de convivialité toujours si apprécié de nos anciens alors que le respect des mesures de distanciation rendrait tout le sel de cette rencontre caduc, nous oblige là encore à devoir annuler cette fête des Aînés.

Cependant, la commune ne les oublie pas. Et à défaut de pouvoir les inviter, des paquets-cadeaux leurs sont distribués depuis quelques jours afin de pouvoir leur marquer malgré tout, notre considération et notre respect. Les membres du conseil municipal ont joué les petits elfes du Père Noël pour que tout soit prêt à temps.



➤ Calendrier des Sapeurs-Pompiers.

L'Amicale des sapeurs pompiers de Heiligenberg vous proposera le traditionnel calendrier à partir du 15 décembre. Merci de leur réserver un bon accueil.

➤ Service communal d'alerte et d'information

Nous rappelons aux Habitants de HEILIGENBERG qu'autant que faire se peut, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur notre site internet ou notre page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire sur notre site (page d'accueil – encart « actualités »).

Nous rappelons également que la commune de HEILIGENBERG a mis en place un registre des personnes fragiles et que les habitants(tes) qui seraient particulièrement isolé(e)s, ou sujet à des soucis de santé importants, peuvent s'ils le souhaitent se faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions être au courant de leur situation particulière en cas de besoin.

➤ Application TousAntiCovid

Nous rappelons aussi à toutes les personnes intéressées qu'il est possible de télécharger sur son téléphone portable l'application TousAntiCovid.

Aidez nous à lutter contre l'épidémie

Ici j'active mon application TousAntiCovid

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez dans l'App Store

#TousAntiCovid

Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

Vie civique

➤ Inscriptions sur les listes électorales.

2021 devrait voir se dérouler (puisqu'en ces temps incertains, tout est à mettre au conditionnel) les élections départementales et régionales. Pour pouvoir voter dans sa commune, chaque électeur doit y être inscrit. Aussi, pour les nouveaux arrivants, l'inscription est une démarche volontaire, et non automatique. **Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour du scrutin (la date limite du 31 décembre n'est donc plus impérative). La date des élections ne nous est cependant pas encore connue à l'heure où nous écrivons ces lignes. Aussi, si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales d'HEILIGENBERG, n'hésitez pas à vous y prendre dès à présent en contactant le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription.**

Chaque citoyen peut également vérifier par lui-même sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quel bureau de vote il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.



Toujours dans le cadre du déroulement des opérations électorales, nous avons l'honneur de vous informer d'une modification du lieu de vote. En raison de la COVID-19, le lieu de vote a été transféré en 2020 de la mairie vers le foyer communal. Ce lieu sera conservé en 2021. **Toutefois, cela suppose qu'il ne sera pas possible de louer le foyer communal les jours de scrutin (en cas de retour à une situation sanitaire normale, bien entendu). Aussi, nous portons à la connaissance de tous qu'en cas de location de salle un jour de scrutin (dans le cas où une demande serait faite avant de connaître les dates d'élections), c'est ce dernier qui sera prioritaire et nous nous verrons dans l'obligation d'annuler la location.**



➤ L'hiver arrive (normalement)... Déblayage des trottoirs et stationnement des véhicules.

Avec l'hiver qui s'installe, arrivent avec lui les risques de neige et de grands froids (si, si, cela peut encore arriver). Dans cette perspective, nous invitons les riverains à déblayer la neige et à saler en cas de verglas le long de leur propriété. Le cas échéant, la déneigeuse communale sera à pied d'œuvre pour déblayer les rues. Dans cette optique, nous invitons tout un chacun à être attentif au stationnement de son véhicule sur la voie publique, notamment dans les rues étroites, afin qu'il n'entrave pas le passage du tracteur communal qui, muni de sa lame de déneigement de 4

mètres de large, nécessite un libre passage conséquent pour pouvoir accomplir sa mission. Remercions encore chaleureusement dès maintenant les services communaux qui assurent, souvent très tôt le matin et par des conditions météorologiques difficiles, ce service public si indispensable à tous.

Rappelons également que dans le cadre du respect de l'environnement, l'épandage de sel de déneigement ne sera effectué qu'aux sections de rues où cela est vraiment nécessaire, essentiellement dans les sections en pente ou fortement verglacées.

➤ **Billet d'humeur : les dépôts sauvages de déchets ou comment parler des trains qui arrivent à l'heure, plutôt que s'énerver à parler des trains en retard.**

« Comme j'ai été tentée d'introduire cet article par « Qu'est-ce que certains ne comprennent pas dans le respect du tri des déchets et de l'interdiction légale aux déchetteries sauvages ? ».

Et puis non. En me promenant dans Heiligenberg et ses environs je ne peux qu'être emportée par la beauté et la sérénité de notre village. On se rend compte à quel point ces déchetteries sauvages ne sont qu'un détail, que des actes isolés de la part de personnes qui visiblement n'ont pas encore compris que l'harmonie et le bien-être sont un cumul d'actes personnels visant à agir en respect pour les lieux et les personnes avec lesquelles nous vivons.

Alors certes, nous souhaiterions tous que chacun comprenne et agisse pour le bien-être commun, et c'est pratiquement le cas. Il arrive qu'une



verrue vienne entacher notre magnifique cadre de vie... que faire ? Les traquer, leur asséner les règles du « bien vivre ensemble » ? Oui cela pourrait être un biais. Je préfère souligner les agissements positifs du plus grand nombre qui contribuent à vivre dans un environnement aussi bienfaisant qu'est le notre à Heiligenberg.

Et je vous l'avoue je n'ai eu droit qu'à quelques lignes pour souligner les efforts encore à fournir pour certains, et féliciter les agissements positifs du plus grand nombre, car nous souhaitons tous consacrer le plus de lignes possibles à ce Grand Homme qui nous a quitté dernièrement à qui je souhaiterais personnellement rendre hommage pour tout ce qui m'a été permis d'apprendre à ses côtés, et me joindre à l'ensemble pour te dire à quel point tu vas nous manquer Jean-Paul... ! ».

➤ **Que faire en cas de travaux empiétant sur la voirie.**

Certains d'entre vous ont peut-être prévu prochainement de faire réaliser des travaux sur leur propriété. Nous souhaiterions les rendre attentif à certaines mesures à prendre lorsque ces travaux nécessitent d'empiéter sur la voie publique, notamment suite à l'utilisation d'engins de chantier volumineux.

Il est ainsi obligatoire de prévenir le secrétariat de mairie, par mail ou courrier, de ces futurs chantiers, et ceci dès que la date et la durée vous en est connu. En effet, ces empiètements modifient la circulation et nécessite dès lors la prise d'un arrêté municipal actant cette modification temporaire de circulation. Une fois la mairie informée, celle-ci vous fera parvenir cet arrêté justifiant de votre usage de la voie publique.

La seconde précaution à prendre, est d'informer vos voisins de la gêne occasionnée, notamment si la route doit être barrée.

Enfin, il vous incombe de veiller à ce que la signalisation routière adéquate soit bien mise en place.

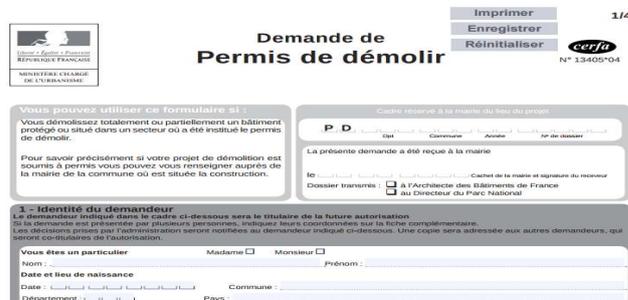


La page communale

➤ Instauration du permis de démolir.

Par délibération municipale en date du 9 octobre, le conseil municipal de HEILIGENBERG a instauré la mise en place du Permis de Démolir. Cela signifie que si jusqu'à présent, toute démolition pouvait être réalisée sans dépôt de demande d'autorisation préalable, cela n'est désormais plus le cas et avant d'envisager la destruction d'un bâtiment, le dépôt en mairie d'un dossier adéquat est désormais obligatoire.

Nous sommes conscient que cette mesure entraîne l'obligation d'une procédure administrative supplémentaire à une époque qui n'en manque pas. Toutefois, celle-ci a été mise en place pour s'assurer à l'avenir de pouvoir préserver en cas de besoin le bâti historique de notre commune.



Formulaire de demande de permis de démolir. Le document est intitulé "Demande de Permis de démolir" et est émis par le Ministère de l'Énergie et du Développement Durable. Il contient des instructions sur l'utilisation du formulaire, des champs à remplir pour l'identité du demandeur (nom, date de naissance, adresse) et des options pour le dossier transmis (à l'architecte ou au directeur du Parc National). Des boutons "Imprimer", "Enregistrer" et "Réinitialiser" sont également présents.

➤ Rénovation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).



La commune de HEILIGENBERG poursuit son action visant à préserver et améliorer nos capacités de défense contre l'incendie. Depuis des mois, les services techniques ont déjà commencé à vérifier le bon fonctionnement de chaque hydrant et autre poteau d'incendie, réparant de ci de là ceux qui présentaient quelques faiblesses.

Cependant, afin d'améliorer encore plus le système communal de défense contre l'incendie.

Il a donc été décidé par le conseil municipal d'une part, de confier à une société spécialisée l'analyse globale dudit système, celui-ci étant jusqu'ici fait de manière empirique. Mais si l'expérience, fruit d'années de pratique est une chose précieuse et irremplaçable, deux avis, comme deux précautions, valent mieux qu'une. Par ailleurs, il a été décidé d'installer à certains endroits, telles les rues du Château ou de la Batteuse, des réserves gonflables de 120 m³ chacune, afin d'assurer aux pompiers, en cas d'interventions, l'approvisionnement en eau.

➤ FORET EN DANGER – AVENIR DES RESINEUX COMPROMIS

La forêt communale de HEILIGENBERG, ainsi que les forêts communales voisines, est impactée de manière très importante par le réchauffement climatique et le stress hydrique qui en découle. La sécheresse de 2019 ainsi que celle de cette année ont fortement touchées plusieurs essences présentes dans nos massifs, notamment l'épicéa, le sapin, et l'hêtre. Environ 2 841 m³ de bois scolytés (pour mémoire, il s'agit d'un petit insecte volant de la taille d'une puce qui ronge le bois de l'intérieur jusqu'à le vider complètement de sa substance) et dépérissants ont du être prélevés. Cette arrivée massive de bois a bien entendu fait chuter les cours, induisant un manque à gagner conséquent pour la commune, ajouté à cela le fait que ces arbres étaient souvent en pleine croissance et auraient du être exploités dans quelques années comme bois de grande qualité. C'est le programme des coupes de 2035 qui est aujourd'hui abattu à perte pour des raisons sanitaires. Malheureusement, ce bois viendra alors manquer sur le marché d'une part, et dans la trésorerie de la commune d'autre part, pour de nombreuses années.



A ce problème de nettoyage préventif des arbres contaminés, s'ajoute en outre celui d'un éventuel reboisement, afin de régénérer nos forêts. Quelles essences s'adapteraient à nos milieux, aux températures de plus en plus élevées et aux pluies de plus en plus insuffisantes? C'est la profonde réflexion à laquelle doit faire face les communes forestières actuellement, en concertation avec les services de l'ONF. Il faut tout de même savoir que le coût d'un reboisement s'élève à environ 15 000 € à l'hectare. Concernant notre forêt, 2,5 hectares de la parcelle 22 sise dans le massif du Weinbaechel, sur les hauteurs de OBERHASLACH devront être inéluctablement reboisés afin de conserver un peuplement sylvestre et d'éviter une désertification du secteur.

➤ Modification des tarifs du foyer.

Par délibération municipale daté du 9 octobre, il a été décidé de modifier les tarifs de location du foyer communal. La modification principale est que suite à certains abus constaté lors des locations du week-end (notamment le fait de prétendre à une location à la journée, alors que les clés n'ont été rendues qu'à la fin du week-end, les locataires ayant traîné pour le rangement de la salle), un forfait week-end est désormais institué pour toute location les vendredi, samedi ou dimanche. La location à la journée ne sera plus possible. Dès lors, la nouvelle grille tarifaire se présente comme suit :

Forfait week-end et jours fériés: du vendredi 18 heures au lundi 10 heures – pour les jours fériés, la location se fera de la veille du jour férié à 18h00 jusqu'au lendemain du jour férié 10h00.

Caution de garantie : 2000,- €

	<i>tarif été</i>	<i>tarif hiver</i>
<i>Résidents</i>	<i>200,- €</i>	<i>250,- €</i>
<i>Extérieurs</i>	<i>300,- €</i>	<i>350,- €</i>

Location à la journée (du lundi au jeudi) de 10 heures à 18 heures.

Caution de garantie : 2000,- €

	<i>tarif été</i>	<i>tarif hiver</i>
<i>Résidents</i>	<i>100,- €</i>	<i>150,- €</i>
<i>Extérieurs</i>	<i>200,- €</i>	<i>250,- €</i>

IMPORTANT: la location à la journée ne sera pas possible les vendredi, les samedi et dimanche, ainsi que les veilles de jours fériés. Pour ces jours-là, le forfait week-end sera automatiquement appliqué.

Location de l'entrée côté cour à la journée (du lundi au jeudi) de 10 heures à 18 heures.

Caution de garantie : 2000,- €

	<i>tarif</i>
<i>Tarif unique</i>	<i>80,- €</i>



IMPORTANT: la location à la journée ne sera pas possible les vendredi, les samedi et dimanche, ainsi que les veilles de jours fériés.

De plus, la capacité d'accueil est limité à 20 personnes.

➤ FIBRE OPTIQUE



Les travaux de déploiement du réseau fibre optique Rosace sont en cours à Heiligenberg. L'implantation du sous-répartiteur optique desservant les 330 foyers de la commune a eu lieu près du réservoir d'eau. Les points de branchements optique sont en cours d'installation sur les poteaux ainsi que des implantations de chambres souterraines.

Lorsque la commercialisation sera effective courant 2021, vous aurez la possibilité de souscrire un abonnement si vous le souhaitez.

La première étape sera de tester votre éligibilité sur le site: www.rosace-fibre.fr.

Puis choisir un fournisseur d'accès internet (FAI) proposant une offre commerciale. Sachez que tous les grands FAI sont présents sur le réseau Rosace: <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>.

Les fiches d'information standardisées sont également disponibles ici:

<https://www.rosace-fibre.fr/toujours-mieux-vous-servir/>.

Si vous souscrivez un abonnement pour votre habitation, le FAI que vous aurez choisi conviendra avec vous d'un rendez-vous pour le raccordement.

Généralement le type de raccordement, aérien ou souterrain, suivra le parcours de l'installation existante, les modalités précises de raccordement sont expliquées dans la plaquette Particuliers ROSACE téléchargeable ici: <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>.

Le câble de raccordement abonné suivra le cheminement que vous aurez convenu avec le technicien à l'intérieur de votre logement. Ce dernier procédera à la pose du point de terminaison optique (PTO) près de votre box ou votre gaine technique de logement si le logement est équipé.

retrouvez toutes les informations nécessaires ici : https://www.rosace-fibre.fr/file/2020/10/Flyer_la-fibre-arrive-chez-vous-ROSACE_Covid19_V-sept2020-1.pdf, ou flashez ce QR code:



La page intercommunale

L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig nous informe :

« Dans le contexte économique et sanitaire actuel, l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig souhaite redoubler d'efforts pour accompagner plus étroitement l'ensemble des acteurs du territoire et soutenir notre économie locale.

Pour aider les commerçants, artisans et acteurs économiques, le Président Jean Biehler et son équipe ont mis en place deux actions concrètes :

- La vente en ligne de trois coffrets de produits du terroir sur le principe du click & collect. L'un à 19 € avec 3 produits, le second à 26 € composé de 4 produits et le troisième 39 € composé de 6 produits.

Nous valorisons ainsi les artisans-producteurs et vigneron de la Région de Molsheim-Mutzig.

- Les bons "Shopping" d'une valeur de 10 € à dépenser chez les commerçants de la Région de Molsheim-Mutzig. C'est l'idée cadeau idéale !

Ils seront valables 1 an et seront disponibles sur le site internet de l'Office de Tourisme à partir du 1^{er} décembre avec la liste des commerces partenaires.

Ensemble, privilégions le commerce de proximité !

Et n'hésitez pas à passer votre commande

Commande en ligne : www.ot-molsheim-mutzig.com
(rubrique Boutique)

Informations et renseignements: 03.88.38.12.73 ou 03.88.38.57.26 »



Les parents d'élèves

➤ Des activités réduites par le confinement



Les opérations pour aider l'école:

Au cours de ce premier trimestre de l'année scolaire, les parents d'élèves ont initié de nombreuses actions destinées à soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'école.

Ils ont commencé par leurs traditionnelles ventes de fromages du Jura en septembre et novembre qui ont généré un bénéfice de 656,33€.

Ensuite, c'est une opération de vente d'oranges et de citrons bio de Sicile (fournis par Saveur Jardin) qui a été organisée. Cette action fut un succès et a généré 166€.

Pour la fin d'année 2020, l'habituelle vente de sapin de Noël dont une partie est issue de notre plantation communale, a généré un bénéfice de 384€.



Pour 2021, les prochaines actions sont d'ores et déjà prévues, notamment la vente de fromages en janvier et mars, et de chocolats à Pâques. Les informations seront disponibles sur le site de la commune d'Heiligenberg rubrique « Vie pratique/parents d'élèves ».

Opération "Boîtes à Chaussures pour les plus démunis":



Durant cette période difficile avant Noël, les délégués des parents d'élèves ont souhaité participer à l'action "Boîte de Noël pour les plus démunis".

Tous les enfants de l'école ont eu plaisir à remplir cette boîte.

Une belle initiative de collecte qui a permis de rassembler plus de 35 boîtes à chaussures contenant des dons.



Un grand merci à Aline BARTHEL qui a livré les boîtes au point de collecte.

La page des travaux

➤ Poursuite de la campagne de vérification des hydrants

Comme nous l'avons déjà évoqué lors de l'article sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), les services techniques communaux sont à pied d'œuvre pour régulièrement examiner, et éventuellement réparer, les poteaux d'incendie, et ceci depuis quelques mois.

Cette vaste campagne de vérification est destinée à s'assurer du bon fonctionnement des capacités d'acheminement de l'eau destinée aux pompiers en cas d'intervention.



➤ Mise en place de distributeurs de sachets cani-crottes.



Lors du bulletin communal du mois de juillet, un article souhaitait sensibiliser les propriétaires de chiens sur la multiplication des crottes déposées à certains endroits du village. La commune a en parallèle souhaiter mettre en place aux lieux plus sensible des distributeurs de sachets destinés à recevoir les déjections canines. Ces distributeurs sont situés devant le hangar communal rue de la Batteuse, un au réservoir, et un autre au fond de la rue Niederweg.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui utilisent ces sachets et permettent ainsi de garder les rues du village un peu plus propres. Afin d'optimiser cette action, trois poubelles destinées à recevoir les sachets seront également mise en place prochainement.

➤ Réfection du mur du cimetière.

Depuis quelques temps, le mur du cimetière montrait quelques signes d'usure. Armé d'un peu de ciment et de beaucoup d'huile de coude, les agents techniques de la commune sont intervenus afin de remettre à neuf les parties endommagées de la structure.



➤ Campagne de rebouchage d'ornières dans la voirie communale.



Les écarts de température, l'usure et la circulation donnent naissance régulièrement à des trous dans la voirie. La mairie a donc procédé à un relevé de ces ornières afin de pouvoir les reboucher. La campagne de réfection a commencé. Les ouvriers communaux sont intervenus pour boucher les impacts dans la chaussée avec de l'enrobé à froid. En 2021, le chantier de la mise en place de l'assainissement collectif devrait débuter, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG. A cette occasion, la voirie sera également refaite

par la commune.

➤ Mise en place d'une semelle à l'école.

En début d'année scolaire, il a été constaté que la partie visible de la semelle du mur de la cour de l'école s'était effritée. La semelle, c'est cette dalle de béton sur laquelle est posé un mur (soit dit en passant pour les non initiés, dont l'auteur de ces lignes qui a appris quelque chose). Une réfection était donc nécessaire afin d'éviter que des gravats ne se retrouvent dans cet espace où évoluent les élèves. L'équipe technique n'a pas manqué d'être rapidement à pied d'œuvre pour refaire cette semelle à neuf (je présente mes excuses à tous les lecteurs pour ce jeu de mots mais c'était trop tentant).



➤ Fleurissement.



La commune s'est récemment parée de ses couleurs automnales et les fleurs mises en place au printemps pour égayer la saison chaude, ont été peu à peu remplacées par des fleurs plus résistantes aux frimas automnaux, notamment au réservoir d'eau. Ce sont donc les agents techniques communaux, avec leur pantalon jaune fluo et leurs mains vertes, qui se sont attelés à la tâche afin d'offrir aux promeneurs (ceux qui bien sûr respectent les règles du confinement – ça va, je plaisante), quelques notes de couleurs persistantes au milieu de la nature qui peu à peu revêt sa parure hivernale.

➤ Mise en place du sapin de Noël et décorations de Noël.

Si la COVID peut ralentir la vie d'un pays, il ne peut ralentir le temps qui passe et une vérité reste toujours vraie : les fêtes de fin d'année approchent. Ainsi comme les plantes au printemps, a-t-on vu reflorir les décorations de Noël. Les guirlandes installées sur la façade de l'église et le long des rues, le sapin revenu nous faire coucou, la crèche mise en place à côté de l'autel de l'église, tous ces signes ne trompent pas : Noël est là.



Encore tous nos remerciements à Julien JELSCH et Ludovic HIRSCHEL, nos agents communaux, à Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER, nos adjoints, qui chaque année ne se ménagent pas pour mettre toutes décorations en place à temps pour le mois de décembre. Comme chaque année, M. Florent ZORN, ancien ouvrier communal, n'a pas manqué à la tradition en venant prêter main forte à ses successeurs pour la mise en place de la crèche. Que ces quelques lumières qui brilleront dans la nuit puissent un peu vous éclairer dans l'obscurité de cette période incertaine.



Bonnes fêtes à toutes et à tous.

La vie du village

➤ Cérémonie du 11 Novembre 2020

Un temps froid. Un brouillard humide. Devant le monument aux morts, une assistance forcément clairsemée du fait des restrictions imposées par la pandémie. L'atmosphère en ce 11 novembre 2020 est morose, loin de la joie qu'ont éprouvée les poilus 102 ans plus tôt lorsque les cloches de France ont carillonné le 11 novembre 1918 à 11H, fêtant la « Der des Ders » pensaient-ils.



Joie éphémère puisque seulement 20 ans plus tard une nouvelle guerre mondiale se déclenchait. Car comme l'a souligné M.Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG, la 1ère Guerre Mondiale a germé dans le terreau fertile de la guerre de 1870, et cette même guerre de 14-18 sera le humus lui-même propice au déclenchement de la seconde guerre mondiale.

La paix est fragile et la guerre, comme un hideux phénix, peut chaque fois renaître de ses cendres. La liste des courageux soldats morts pour la France cette année, lue au cours de cette cérémonie par le Lieutenant-Colonel Eric MANDILLE, habitant de HEILIGENBERG, est là pour le rappeler.

Alors malgré les circonstances particulières, il fallait que quelques personnes soient là, pour faire, comme M. le Maire de HEILIGENBERG nous l'a rappelé, ce travail de mémoire si important : pour que chacun se souvienne de ces soldats d'hier et de ces soldats d'aujourd'hui, qui ont donné leur vie dans l'espoir que nous n'ayons jamais à donner la notre.

La vie de l'école



L'emploi du temps a été très riche depuis la rentrée scolaire du 1er septembre. Voici un petit aperçu, non exhaustive bien sûr, d'activités qui se sont déroulées au sein de l'école durant les derniers mois.

Ateliers couture : Dans les premières semaines de septembre, plusieurs mamans se sont retrouvées lors de deux « ateliers couture » afin de confectionner des protège-cahiers et des couvertures de livre en tissu. Chaque élève de la classe élémentaire a été ravi de choisir ses motifs favoris pour travailler toute l'année !

Intervenante Basket : En septembre et octobre, Anicée Verchère, de l'IDBG (Inter Basket Dinsheim Gresswiller), est intervenue lors de 3 séances pour initier les élèves de la classe élémentaire au Basket. Le respect, le partage, la **persévérance**, le **dépassement de soi**, la **citoyenneté**, valeurs véhiculées par ce sport, ont été développées par les élèves et pourront peut-être encore être développées lors d'une rencontre avec les classes des environs en juin.



Semaine du goût à l'école : Dans le cadre de la semaine du goût du 12 au 16 octobre, diverses activités autour des 5 sens ont été réalisées. Les enfants ont pu expérimenter le « TOUCHER » autour de jeux : en salle de sport, reconnaître des objets dans de petits sacs et dans une jolie « boîte à toucher » fabriquée pour l'occasion. Des jeux autour du GOÛT des aliments : après avoir goûté les fruits, il a fallu reconnaître le jus de fruits correspondant. Pas facile ! Fabrication de pain et dégustation d'aliments pour apprendre à reconnaître le goût SUCRE, SALE, ACIDE et AMER. Une belle semaine riche en expériences !



Exercice incendie : A l'automne s'est déroulé le traditionnel exercice incendie permettant à tout en chacun d'assimiler les règles de sécurité à observer en cas d'incident. L'évacuation des locaux s'est parfaitement déroulé et tous les enfants ont parfaitement assimilé la procédure .

Les ateliers de la forêt : Les élèves de la classe élémentaire ont conçu et réalisé des ateliers de manipulation pour la classe maternelle-CP.

Ces jeux ont été réalisés avec du matériel récolté en forêt: brindilles, glands, feuilles...

Ils ont travaillé en petits groupes et sont venus présenter et expliquer chaque jeu aux élèves de la classe maternelle-CP, qui peuvent maintenant les utiliser en autonomie lors des temps d'ateliers de manipulation individuelle.

La vie du périscolaire

En parallèle à la rentrée scolaire de septembre, la vie a également repris son cours au périscolaire de HEILIGENBERG. Celui-ci accueille chaque jour de classe les enfants à la pause de midi, mais également le matin avant l'école, et le soir après une dure journée de travail. De quoi prolonger le plaisir d'être avec les copains.

Une trentaine d'enfants au total y sont inscrits cette année, fréquentant plus ou moins régulièrement le périscolaire... De quoi rendre l'aire de jeux très animée par beau temps. Quand le temps s'y prête moins, comme c'est désormais le cas avec l'installation de l'hiver, ce sont les jeux de société qui sont de sortie, ou bien la colle et les ciseaux pour de beaux bricolages de Noël qui égayeront les maisons en cette fin d'année. Mais on ne fait pas que s'y amuser : les nouveaux arrivants sont initiés au règles du vivre ensemble, et tous, en ces temps de COVID, au respect des mesures sanitaires. A noter que cette année, Mme Claudine EYDMANN a rejoint Mme Marguerite DUBOIS, afin de s'occuper des enfants du périscolaire.



La vie associative

Et Dates à retenir

Depuis de nombreuses années, ces deux rubriques rythmaient la vie sociale de HEILIGENBERG et témoignaient des efforts de toutes celles et de tous ceux qui malgré tout, malgré la petitesse des moyens financiers, malgré des effectifs parfois réduit, multipliaient les efforts pour offrir aux habitants de HEILIGENBERG des occasions de se rencontrer. Ces rubriques étaient toujours très fournies et témoignaient de la vitalité associative de notre petit village.

Bon 
courage!

Hélas, la COVID est passée par là, menaçant la vie sociale de chacun autant que sa santé. Plus de marché aux puces, plus de tournoi de belote ou de chemin de Noël, plus de soirées dansantes, plus de toutes ces manifestations traditionnelles qui font que ces deux rubriques sont aujourd'hui bien vides.



Alors, nous souhaitons profiter de cette place qui nous est faite par les circonstances, à notre grande désarroi, pour adresser tous nos vœux de courage et d'espoir, à tous, présidents d'association et membres bénévoles, à vous

tous qui ne ménagiez pas votre temps et votre peine pour organiser tous ces événements festifs qui rythmaient notre vie et ce journal.

Nous vous remercions tous très chaleureusement pour ce que vous avez fait jusqu'à présent, pour les activités que vous proposiez et qui nous manquent tant aujourd'hui, nous espérons que cet arrêt forcé ne porte pas trop préjudice à vos associations et à leur continuation, et formons le vœu que l'avenir vous permette de reprendre très vite vos activités.

Bon courage à tous.

ETAT CIVIL

Naissances : Nous accueillons parmi nous

- WOEHREL Maylone, né le 21 septembre, fils de M. Yannick WOEHREL et Mme Leïla DAMAND.
Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

Mariages: Nous félicitons pour leur mariage

- M. Stéphane CERDAN et Mme Alexandrine COUVIDAT, mariés à HEILIGENBERG le 24 octobre
- M. Mickaël DAL et Mme Deniz ÖZBAY, mariés à HEILIGENBERG le 31 octobre

Décès : Nous déplorons le décès de :

- † Mme THIEL-HENNY Marie-Régine, décédée le 12 août 2020 à STRASBOURG
- † M. TRISTANO Romano, décédé le 26 août 2020 à STRASBOURG
- † M. MISERT Marcel, décédé le 18 septembre 2020 à HEILIGENBERG
- † M. BOUILLAGUET Raymond, décédé le 25 septembre 2020 à STRASBOURG
- † M. WITZ Jean-Paul, décédé le 17 octobre 2020 à STRASBOURG

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints cette année :

M. et Mme Philippe PEYROUSSE : 176, rue Danneck
M. RAULIN et Mme LEYENDECKER : 8 rue Sefel
M. Alexandre JOERGER et Mme Marjorie BECK : 101, rue de la Batteuse
M. Robert MARTIN et Mme Francine TAOA: 82 rue Neuve
M. KIMMICH et Mme KEMPE : 142, rue Niederweg
M. KNIPILAIRE et Mme GOMES : 113 rue Principale
M. MAIRE et Mme MATHIS : 4, rue Principale
M. et Mme Philippe SCHOOR : 1 rue des Champs
Mme SCHAEFFER Élisabeth : 47, rue Neuve
M. Jérémy BALAY et Mme Lisa ARENSTEN : 163, impasse du Réservoir
M. Pascal BEYS et Mme Christine SELVA : 1A, rue Principale

Nous espérons pour eux un agréable séjour dans notre village, ainsi que tous les nouveaux arrivants dont nous n'aurions pas eu connaissance. Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire en mairie dès qu'ils résident dans notre commune.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr
Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)**:
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.

Diffusion prévue le 17 décembre 2020
exemplaires

Tirage : 320

NECROLOGIE

M. Jean-Paul WITZ (1951-2020), adjoint au maire depuis 2001



« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ». Il en est certains pour qui cette phrase résonne avec une cruelle acuité. M. Jean-Paul WITZ, qui nous a malheureusement quitté le 17 octobre 2020 à l'âge de 69 ans, était incontestablement de ceux-là, de ceux dont on se rend compte de l'impact qu'ils ont eu sur notre vie qu'une fois qu'ils ne sont plus là.

Car M. WITZ a eu une importance non négligeable dans l'histoire récente de notre village. Né le 24 août 1951 à MOLSHEIM, il a passé toute son enfance à DANGOLSHEIM, avant d'entrer à l'Ecole Normale pour s'y préparer au métier d'instituteur. Après différentes affectations, il s'installe à HEILIGENBERG en 1978 avec sa femme, Mme Georgette ECKERT, qu'il a épousé le 6 octobre 1973. Deux garçons viendront rejoindre le couple, Eddie en 1979, et Régis en 1982.

C'est là où pendant de très nombreuses années, jusqu'au tournant du XXI^e siècle, au poste de directeur d'école et d'instituteur, il s'efforcera, avec pédagogie et patience, d'inculquer aux enfants d'HEILIGENBERG les règles de grammaire (soyons sérieux, quelqu'un a-t-il utilisé le plus-que-parfait du conditionnel depuis l'école?), les tables de multiplications (mon Dieu, cette table de 7!), l'histoire et la géographie, les sciences naturelles, ... bref, d'offrir à chacun un solide bagage culturel pour affronter la vie.

Pendant ses années professorales dans notre village, il a également été un précurseur dans le domaine de l'informatique. Les 30-40 ans qui ont fréquentés les bancs de l'école se souviennent sans doute de cette rangée de minitels que M. WITZ avait fait installer, et où il apprenait à ses élèves les débuts du traitement de texte, et l'Internet d'avant l'Internet (si, si, souvenez-vous – 36 15, cela rappelle-t-il quelque chose à quelqu'un?).

Il a été également une cheville ouvrière du jumelage de notre village avec sa commune homonyme germanique en organisant la première classe verte à HEILIGENBERG en Allemagne, avant d'accueillir nos correspondants allemands pour leur rendre leur hospitalité. Cet échange se poursuit encore aujourd'hui, où les enfants de notre école ont encore récemment effectué un séjour là-bas.

A la fin des années 90, M. Jean-Paul WITZ quittera son poste pour devenir conseiller pédagogique du secteur de MOLSHEIM et apporter son aide, notamment en informatique, à toute une génération d'instituteurs qu'il a formé. Son dernier poste a été celui de directeur de l'école de la Monnaie à MOLSHEIM pendant 2 ans. Il continuera à servir la communauté éducative en tant que président de l'association des enseignants de MOLSHEIM, et en prodiguant ses conseils à titre personnel à tous les enseignants et futurs enseignants qui le solliciteront.

A l'heure de la retraite, son goût pour le service des autres ne s'arrête pas là puisque en 2001, il est élu au conseil municipal comme adjoint au maire, où il sera plus particulièrement en charge de la partie administrative. Là encore, son engagement de tous les instants et son implication sans faille lui font prendre une part prépondérante dans la vie de la commune. Il participe ainsi à certaines réalisations bien visibles : rénovation du foyer, de l'orgue, la création de l'aire de jeux à coté de l'église, la mise en place de l'école numérique (on ne se refait pas !), du périscolaire, ... D'autres projets moins visibles mais tout aussi importants portent sa marque indélébile : ainsi en est-il de certains programmes utilisés par les services municipaux, comme le logiciel de gestion du périscolaire, ou celui du système d'alerte aux habitants. C'est également lui qui a créé la rétrospective de l'année écoulée envoyée même du maire de MOLSHEIM (c'est lui qui le dit). C'est également M. Jean-Paul WITZ qui était la cheville ouvrière du bulletin communal édité par la commune. L'exemplaire que vous tenez dans vos mains est le premier qui ne portera pas sa marque.

Sa dernière réalisation importante, conclu alors que déjà son cancer l'empêchait de se mouvoir comme il le souhaitait, c'est la mise en place du système de portage de courses durant le 1^{er} confinement. C'est ainsi de son fauteuil qu'il a finalisé ce projet qui a rendu de si éminents services à la population.



Comme délégué de la commune auprès des différentes instances, M. WITZ a toujours fait entendre la voix et les intérêts de son village, notamment au sein de la Communauté de Communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG pour les projets structurants intéressant HEILIGENBERG. C'est également grâce à lui que des taxes n'ont à certains moments pas été augmentées. Certains lecteurs trouveront sans doute qu'il y a dans cette dernière assertion quelque exagération panégyrique propre à l'exercice de style de l'hommage. Pourtant, si au cours de différentes assemblées intercommunales, M. WITZ n'avait le premier osé manifester son opposition à certaines augmentations, démontrer que toutes n'allaient pas de soi, ses collègues délégués auraient peut-être continué à considérer celles-ci comme un fait acquis.



Dans les prochains mois, les prochaines années, les habitants de HEILIGENBERG verront se concrétiser à HEILIGENBERG des réalisations que M. WITZ aura participé à impulser, mais que la maladie l'aura empêché de voir finies : l'installation de la fibre, le futur City-stade, la mise en place de l'assainissement collectif, ... Réélu en 2020, M. WITZ a continué, jusqu'à son hospitalisation aux derniers jours de septembre, d'essayer par son activité de rendre aux électeurs la confiance qu'il lui avait octroyé durant toutes ces années.

De plus, lui qui aimait tant discuter, échanger, au point d'être souvent le dernier à quitter une réunion ou une manifestation (mais bon, comme il arrivait souvent en retard aussi, cela compensait), il a constitué l'association du Montgolfier dans le but exclusif de créer du lien social, des occasions de rencontres. Aidé par tous les membres de l'association, on lui doit notamment les activités (celles d'avant le COVID), quelles soient hebdomadaires (cartes, pétanque), quelles ponctuent régulièrement le calendrier (tournoi de belote, chemin de Noël), ou qu'elles soient particulièrement exceptionnelles (fête du Ballon de 2010, célébration de l'événement de 2014).

Voilà entre autres tous ce que l'on doit à l'homme que nous souhaitons honorer dans ces pages. Il y aurait encore beaucoup à dire. Dire qu'il a également fondé et présidé la chorale ADOMISOL, organisant et participant à des concerts dont les recettes étaient reversées à des œuvres caritatives. Qu'il était un bricoleur débrouillard et inventif (quoique ayant une fâcheuse tendance à procrastiner la finalisation des détails). Dire qu'il était un mari, un père, un frère, un tonton, un parrain, aimant et aimé, jovial, attentionné... même s'il zappait souvent les dates d'anniversaire (heureusement que sa femme était là pour qu'il ne les oublie pas).

Chacune de ces lignes, nous l'espérons, rappelleront à ceux qui l'ont aimé et estimé le souvenir de la bonhomie et de l'intelligence de cet homme discret mais si présent. Et à ceux qui ne l'ont pas connus, nous voulons leur montrer, à travers l'exemple de M. Jean-Paul WITZ, qu'il existe encore de nos jours, à notre époque compliquée, des hommes et des femmes dévoués, engagés, qui mettent sans relâche toutes leurs forces, toute leur réflexion au service des autres, qui ne s'attardent pas sur les problèmes mais recherchent déjà les solutions, et qui nous font dire que finalement, avec ce genre de personnes, tous ne va pas si mal. Tous ces gens ne demandent rien, mais c'est nous qui demandons à l'heure place de leur accorder un peu d'attention, car il est toujours dommage de s'apercevoir de la qualité de quelqu'un une fois qu'elle n'est plus.

A sa famille en deuil, la commune de HEILIGENBERG exprime sa tristesse immense, son profond respect et sa solidarité sans faille. M. Jean-Paul WITZ va infiniment nous manquer.

Au revoir Jean-Paul.

